

COMMUNE
AUSSAC VADALLE

61 RUE DE LA REPUBLIQUE
16560 AUSSAC VADALLE

PERMIS D'INHUMER

République Française

Nous, Maire, Officier de l'Etat Civil (1) de la Commune de

AUSSAC VADALLE

Vu la déclaration à nous faite du décès de (2)

Béatrice
COULON

Marie Michelle

né(e) le 18 Mai 1946

à Juignac

16 Charente

profession Retraités

domicilié(e)

Angoulême

16 Charente

Divorcé(e) de Henri
TRIAU

fille de François
COULON
et de Marie
GARON

Célestin Marcellin

Marcelle Jeanne Marguerite

survenu le 02 Octobre 2022

à

22 heure(s) 00

;

Vu le certificat de décès établi par Laëtitia PHILIPPON , Docteur en médecine;

Vu les articles L 2213-7 à L 2213-15 et R 2213-31 à R 2213-33 du code général des collectivités territoriales

Autorisons l'inhumation du défunt, ci-dessus désigné,

à partir du 08 Octobre 2022

à

11 heure(s) 00

En mairie, le 06 Octobre 2022

Maire
(ou l'Officier de l'Etat Civil)



LIOT
Gérard
Signature et cachet

(1) Rayer les mentions inutiles.

(2) Prénoms et nom.